

REGION WALLONNE

LE MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Vu le Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine, notamment l'article 7;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 27 août 2001 modifié par l'arrêté ministériel du 11 juillet 2002 fixant la répartition des compétences entre les ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 27 août 2001 modifié par l'arrêté ministériel du 06 juin 2002 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement ;

Vu la circulaire ministérielle du 12 janvier 2001 relative à la mise en œuvre des Commissions consultatives communales d'Aménagement du Territoire;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 25 janvier 2001 déterminant le modèle et les dimensions de l'avis visé à l'article 7 du Code wallon de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine;

Vu l'arrêté ministériel du 9 janvier 2003 instituant la Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire d'Awans ;

Considérant que cet arrêté contient une erreur matérielle qu'il convient de rectifier ;

Qu'en effet, Monsieur HACIA Serge repris dans l'arrêté précité n'a pas été retenu par les autorités locales en ses délibérations des 29 janvier 2002 et 14 mai 2002 ;

Qu'il convient en conséquence de retirer cette désignation de manière à mettre en conformité cet arrêté avec la proposition du Conseil communal des 29 janvier 2002 et 14 mai 2002 ;

ARRETE

Article 1^{er} - La composition de la Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire d'Awans telle que contenue dans les délibérations du Conseil communal des 29 janvier 2002 et 14 mai 2002 est approuvée.

Est désigné en qualité de président de la Commission : Mr BAECKELAND Edgard

Sont désignés en qualité de représentants du quart communal :

Effectif	1 ^{er} suppléant
MOXHET Fernand	/
RADOUX Nicolas	/
LEJEUNE Michel	/

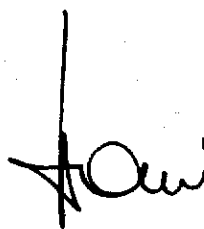
Sont désignés en qualité de représentants des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux et/ou environnementaux :

Effectif	1 ^{er} suppléant
MATAGNE Philippe	NOEL Catherine
NULENS Renée	NELISEN Lucienne
VERHOEST Jean-Paul	VASSALO Didier
DUPUIS Martine	CLIGNET Michel
BOUFFLETTE Denis	FASTRE Pierre
LUNSKENS Nicole	USSI Jacqueline
DI PAOLO Jean	BEAUPAIN Daniel
DELBOUILLE Eric	MOULIN Jean-Marie
LAMOTTE Jean-Claude	MERTENS Alphonse

Article 2 – L'arrêté ministériel précité du 09 janvier 2003 est rapporté.

Article 3 - Le présent arrêté sort ses effets le jour de sa notification au Collège des Bourgmestre et Echevins d'Awans.

Fait à Namur, le 14 MARS 2003



Michel FORET
Ministre de l'Aménagement du territoire,
de l'Urbanisme et de l'Environnement